

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-167 du 21 Mai 1996

Portant nomination au Ministère des
Affaires Etrangères et de la Coopé-
ration.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-216 du 25 Septembre 1991 portant composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR Proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 Mai 1996,

D E C R E T E

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération :

- Directeur de Cabinet : Monsieur Georges WHANNOU, Ambassadeur
- Chef de Cabinet : Madame Rosemonde DEFFON, épouse YACOUBOU.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 21 Mai 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.- .../...

Le Premier Ministre, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,

Adrien Houngbedji

Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,

Moïse Mensah

Moïse MENSAH.-

Le Ministre des Affaires Etran-
gères et de la Coopération,

Pierre Osho

Pierre OSHO.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM-MAEC-MF12 AUTRES MIN
MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCF-DGID-DGDDI 5 BN-BAN-DLC 3 GCONB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 2 JORB 1.-